



Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 13 AVRIL 2026

Nombre de membres composant	
Le Conseil municipal	35
Membres en exercice	35
Présents à la séance	33

L'an deux mille vingt-six, le treize avril, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le sept avril deux mille vingt-six, s'est assemblé salle municipale Bernard NUSBAUM, sous la présidence de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire.

OBJET :

**Compte financier
unique (CFU)**

-

Exercice 2025

Etaient présents :

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Olivier CLODONG (quitte la séance pour le point n° 4 relatif au CFU 2025), Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Carole PELLISSON, M. Denis ADAM, Mme Vannina ETTORI, M. Jean Paul REGEASSE, Mme Anne-Sophie ROSSIGNOL, Adjoint au Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Laëtitia DOROT, M. Rémy PETIT, Mme Michèle GUTTIN, M. Christian SOLLE, Mme Corinne LE GLOUX, M. Charly MARIAZOULS, Mme Huijuan LI, M. Romain TRICOT, Mme Diane ORLIAC, M. Serge LUGUET, Mme Viviane HENNEQUIN, M. Henri BORIE, Mme Emilie SPONVILLE, M. Christophe GAY, Mme Marie-Pierre DESPRES, M. Jean TUPKOVIC, Mme Camille BONADONA, M. Jérémie LETORT, Mme Myriam CASANOVA, Mme Claudia DE CAMPOS, M. Béranger CERNON, Mme Gwendoline LE BOUIL, Conseillers municipaux.

Absent excusé et représenté:

M. Maxence MAHEN donne pouvoir à M. Olivier CLODONG

Secrétaire de séance : M. Jérémie LETORT

Reçu en préfecture
le 15/04/2026

Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260413-lmc111409H1-DE

Publication le 14/04/2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

DELIBERATION N° 2026/04/054

OBJET : Compte financier unique (CFU) - Exercice 2025

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il s'agit d'approuver le Compte financier unique (CFU) par le Conseil municipal de la Commune de Yerres portant sur l'exercice 2025,

CONSIDERANT que le vote de l'organe délibérant sur le CFU doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte,

CONSIDERANT que la Commune de Yerres a clôturé l'exercice budgétaire 2025,

CONSIDERANT que le fonctionnement du CFU entraîne des échanges de données entre le Service de gestion comptable et l'Ordonnateur, afin d'assurer la concordance de tous les comptes,

CONSIDERANT que la présentation globale des comptes est faite ci-dessous, avec une affectation du résultat à prévoir dans le cadre du Budget supplémentaire 2026 :

VILLE D'YERRES - BUDGET VILLE SIRET 219106911 00015 - CFU - 2025	
I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	21 418 867,36	45 548 452,00	66 967 319,36
	Recettes réalisées (1)	B	14 079 381,65	45 043 257,06	59 122 638,71
	Restes à réaliser	C	2 760 163,61	0,00	2 760 163,61
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	22 046 375,00	46 200 452,00	68 246 827,00
	Dépenses réalisées (1)	E	17 067 727,57	41 403 380,28	58 471 107,85
	Restes à réaliser	F	4 447 318,16	0,00	4 447 318,16
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-2 988 345,92	3 639 876,78	651 530,86
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	627 507,64	652 000,00	1 279 507,64
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 360 838,28	4 291 876,78	1 931 038,50
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 687 154,55	0,00	-1 687 154,55
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-4 047 992,83	4 291 876,78	243 883,95

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le résultat cumulé de l'exercice 2025 de 243 883,95 euros est réduit de 67 000 euros correspondant à l'apurement du compte 1069. Le résultat cumulé est donc ramené à 176 883,95 euros.

Reçu en préfecture
le 15/04/2026

Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260413-lmc111409H1-DE

Publication le 14/04/2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	231 866,89		-2 988 345,92		-2 756 479,03
Fonctionnement	5 735 310,96	5 083 310,96	3 639 876,78		4 291 876,78
TOTAL I	5 967 177,85	5 083 310,96	651 530,86		1 535 397,75
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	5 967 177,85	5 083 310,96	651 530,86		1 535 397,75

Le résultat de clôture de la section d'investissement de l'exercice 2025 fait apparaître un différentiel de 395 640,75 € entre les comptes de la Ville et ceux du Service de gestion comptable, conformément à la délibération 2021/11/235 du 18 novembre 2021 et son échéancier,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires générales,

A l'unanimité, (O.CLODONG (Maire, Ordonnateur pour l'exercice 2025) + pouvoir a quitté la séance et ne participe pas au vote),

APPROUVE le Compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025,

AUTORISE le Maire à signer ledit CFU, ainsi tous les documents y afférents.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Nicolas DUPONT-AIGNAN